



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 JUILLET 2019**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 23-20190705

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA
REALISATION DE RESEAUX D'EAUX USEES SUR LE SECTEUR
DE LA « PENTE D'ORANGE » A L'ENTRE-DEUX**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 28 juin 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 31
Absents représentés : 10
Absents : 07*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSEY, Marcelin THELIS.

Colette FONTAINE.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Raymonde VIENNE.

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Jessica SELLIER (*représentée par Mimose DIJOUX RIVIERE*), Catherine TURPIN (*représentée par Albert GASTRIN*).

- Commune de Saint-Joseph -

Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Henri-Claude HUET*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Inelda BAUSSILLON*).

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Monique BENARD-DESLAIS.

Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 23-20190705**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION DE RESEAUX D'EAUX USEES SUR LE SECTEUR DE LA « PENTE D'ORANGE » A L'ENTRE-DEUX**

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'en 2017, a été lancée une consultation visant à la réalisation et la réhabilitation du réseau des eaux usées du secteur de la « Pente d'Orange » à L'Entre-Deux.

L'opération consiste notamment en :

- la réalisation de collecteurs d'assainissement des eaux usées de diamètre 200 mm minimum y compris les regards et culottes de branchement,
- la pose ou la rénovation de regards de visite étanches de profondeurs variables,
- le franchissement spécifique de la Ravine Bras-Long (sous le lit),
- la création d'un by-pass du poste de pompage Fontaine vers le réseau à créer (recueil du bassin versant en direction du réseau projeté),
- l'installation d'un poste de pompage Bras-Long (refoulement en fonte Ø150) pour raccordement au réseau de refoulement existant (celui du poste de pompage Fontaine),
- la création d'un local technique et l'installation d'un groupe électrogène de secours sur le poste du Bras-Long.

En plus des travaux de réalisation ou de réhabilitation du tout à l'égout, des travaux de modernisation du réseau d'eau potable sont également prévus :

- pour la pose d'équipements hydrauliques tels que les réducteurs de pression, vannes, vidanges, ventouses, chambres de comptage, poteaux incendie, etc.,
- pour l'installation hydraulique et la pose de canalisations d'eau potable enfouies sous la chaussée,
- pour la réalisation des prises en charge sous conduites, le reprise des branchements et la pose de coffrets,
- pour les opérations de déconnexion des anciens réseaux,
- pour les opérations d'essais et de mise en service,
- pour la réfection des tranchées réalisées et de la couche de roulement.

La procédure de consultation des travaux est en cours et la notification du marché de travaux est prévue pour le second semestre 2019. L'estimation de cette opération s'élève à 1.825.031,95 € HT décomposés comme suit :

- 1.784.210,00 € pour les travaux,
- 31.154,27 € pour la maîtrise d'œuvre,
- 9.667,68 € de coordination pour la sécurité et la protection de la santé.

S'agissant notamment de travaux sur les réseaux de collecte des eaux usées, les investissements programmés ont fait l'objet d'une sollicitation pour subvention auprès de l'Office de l'Eau.

En effet, ces travaux répondent entre autres, à l'objectif de la fiche action 4.2 du programme opérationnel 2016-2021, visant à [...] la création ou à la réhabilitation de réseaux d'assainissement des eaux usées afin de réduire les risques de pollution de la ressource en eau et des milieux.

Ainsi, l'Office de l'Eau ayant répondu favorablement au subventionnement de cette opération, le nouveau plan de financement de cette opération se présente donc désormais comme suit :

Origines	Montants attribués (HT)
Office Régional de l'Eau	1.003.767,57 € : - soit 55 % du coût prévisionnel total de l'opération
Autofinancement	821.264,38 € : - soit 45 % du coût total prévisionnel de l'opération
Total Général HT	1.825.031,95 €

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le plan de financement pour la réalisation de réseaux d'eaux usées et potable sur le secteur de la « Pente d'Orange » à L'Entre-Deux présentant :
 - . une participation de l'Office de l'Eau actée à 1.003.767,57 €, soit 55 % du montant prévisionnel des travaux,
 - . une participation en autofinancement actée à 821.264,38 € pour la CASUD, soit 45 % du montant prévisionnel des travaux.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve le plan de financement pour la réalisation de réseaux d'eaux usées et potable sur le secteur de la « Pente d'Orange » à L'Entre-Deux présentant :**
 - **une participation de l'Office de l'Eau actée à 1.003.767,57 €, soit 55 % du montant prévisionnel des travaux,**
 - **une participation en autofinancement actée à 821.264,38 € pour la CASUD, soit 45 % du montant prévisionnel des travaux.**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 41

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON

